



© Emilie Sautret / ONF  
Juillet 2019



BASSIN  
D'ARCAÇON

# Bassin d'Arcachon

## Deux forêts dunaires, un territoire singulier

**Les forêts domaniales de Lège et Garonne et de La Teste de Buch** occupent une place privilégiée au sein des paysages du Bassin d'Arcachon avec près de 6 300 hectares de forêt dunaire.

Leur position géographique exceptionnelle entre océan et Bassin offre des contrastes saisissants où forêt et étendues d'eau sont intimement liées à la composition de ces paysages côtiers.

Charpente identitaire de ce paysage littoral, le relief sableux est recouvert par la forêt de pins maritimes. Cette nature emblématique porte en elle le témoignage de l'histoire récente, mais si singulière, du boisement des dunes littorales d'Aquitaine.

Située à moins de 50 kilomètres de l'agglomération bordelaise, la Forêt d'Exception® du Bassin d'Arcachon accueille plus de 1 600 000 visiteurs par an, au cœur d'espaces naturels préservés abritant plus de 34 espèces végétales et animales endémiques à protéger.

Le 15 juin 2018, le label Forêt d'Exception® a été remis au président du comité de pilotage et aux maires des deux communes.

**Les acteurs rassemblés autour du projet** illustrent le triptyque océan/ville/forêt qui caractérise ce territoire littoral :

- communes de situation, département et région,
- établissements publics et gestionnaires d'espaces naturels,
- organismes chargés de la promotion du tourisme et du territoire,
- services chargés de la police environnementale,
- représentants du monde associatif et scientifique.

L'ensemble des acteurs locaux se sont engagés autour de l'équipe locale, soutenue par la mise en place de partenariats techniques et financiers opérationnels.

### Des actions innovantes engagées :

Afin de faire découvrir la forêt dunaire et ses patrimoines, les partenaires ont engagé une démarche ambitieuse de synthèse et d'inventaire sur ces deux forêts domaniales. Atlas de la biodiversité, guide de gestion des boisements littoraux périurbains, parcours numériques, expositions itinérantes sont d'ores et déjà à disposition du public et des acteurs du territoire.

Actions de préservation du cordon dunaire, rénovation de la signalétique, remise en état des dispositifs d'accueil soumis au recul du trait de côte complètent le panel des actions engagées dans le contrat de projet.

